

**Convocation
du
Conseil Communal**

Conformément aux articles 85, 86 et 87 de la loi communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le mercredi 31 janvier 2006 à 20 heures**, à la Maison Communale.

<h2>Ordre du jour</h2>

SEANCE PUBLIQUE.

- 1°) MB ordinaire N° 4/2005 du CPAS.
- 2°) Budget 2006 CPAS.
- 3°) Rapport de présentation du budget et sur les affaires de la Commune au cours de la période du 01/10/2004 au 30/09/2005.
- 4°) Décision sur ventilation des subsides.
- 5°) Art 104/124/02 : délégation au C.E. pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité.
- 6°) ART 421/124/01-02 : délégation au C.E. pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité.
- 7°) Art 722/124/06-02 : délégation au C.E. pour petits investissements : Fixation des limites par marché et par unité.
- 8°) Décision sur travaux à réaliser dans le cadre du budget extraordinaire après approbation de ce dernier.

Voirie.

- a) Aménagement abords écoles en zones 30
- b) Aménagement en espace de loisirs (vieilles fermes Vodelée).
- c) Réfection tournant Matagne-la-Petite.
- d) Décision sur placement et remplacement foyer lumineux.
- e) Entretien extraordinaire ruisseau des Crachaux Matagne-la-Petite.

Patrimoine/Maison communale.

- f) Maintenance extraordinaire maison communale : Films solaires.
- g) Maintenance extraordinaire ancienne école Vaucelles.
- h) Accueil extra scolaire - Réfection ancienne école Matagne-la-Petite.
- i) Maintenance extraordinaire ancienne morgue Gochenée.

Enseignement.

- j) Construction en cours local multimédia.

- k) Maintenance extraordinaire implantations scolaires : Films solaires.
- l) Maintenance extraordinaire cour école Vodelée.

Salles des fêtes.

- m) Maintenance extraordinaire toiture Salle des Fêtes Gimnée.
- n) Maintenance extraordinaire salle Quarante.

Cimetières.

- o) Maintenance extraordinaire ancien cimetière Vaucelles.
 - p) Maintenance extraordinaire mur cimetière Niverlée.
 - q) Maintenance extraordinaire mur cimetière Soulme.
- 9°) Décision sur investissements à réaliser dans le cadre du budget extraordinaire après approbation de ce dernier.

Maison communale/Administration.

- a) Achat mobilier salle des mariages.
- b) Achat matériel informatique.

Voirie.

- c) Achat signalisation routière et petit équipement.
- d) Achat matériel divers.
- e) Réparation et entretien extraordinaire sableuse.
- f) Acquisition égouts.
- g) Acquisition accessoires voirie - filets d'eau.

Enseignement.

- h) Acquisition module.
- i) Achat mobiliers scolaires.

Chapiteau/salles des fêtes.

- j) Réparation et achat nouvelles bâches chapiteau.
- k) Achat rideau de scène Salle St-Servais Gimnée.

Cimetières.

- l) Achat columbariums.
- 10°) Budget communal 2006.
- 11°) Cession de la SWL à la commune d'un lot A, terrain non constructible à destination de parc et jardin et d'un lot B qui gardera une destination de fossé : Approbation de la cession.
- 12°) Règlement complémentaire sur le roulage.
- 13°) Souscription parts sociales dans le capital du service de distribution d'eau.
- 14°) Dotation communale budget 2006 de la zone de police.
- 15°) Plan Tonus Axe 2 - Année 2005.
Approbation convention - demande prêt.
- 16°) Renon terrain agricole au 01/11/2006 : Mr Borysiuk Witaly.
- 17°) Accord de principe vente terrain communal cadastré B 220 H.
- 18°) Travaux forestiers 2006 : Approbation devis de boisement.

- 19°) Vote d'un second douzième provisoire.
- 20°) Gochenée : Réalisation plan de reconnaissance et élargissement du sentier vicinal N° 41 : Contrat avec STP.
- 21°) Plan communal de développement de la nature : Dossier de candidature - Accord du conseil communal.
- 22°) Convention de mise à disposition de terrains dans le cadre de la gestion durable des pelouses calcaires.
- 23°) Amendes administratives communales - Convention relative à la mise à disposition des communes d'un agent sanctionnateur provincial.

HUIS CLOS.

- 24°) Affaire Donny : Décision sur continuation procédure.

PAR LE COLLEGE

**La Secrétaire,
M-P. FAYS**

**Le Bourgmestre,
A. DRICOT**